

Je suis indépendant·e

**DONNEES PERSONNELLES
A COMPLETER ET SIGNER PAR VOS SOINS**

Je soussigné·e :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Autre adulte vivant sous le même toit que les enfants :

Nom : Prénom :

(Selon notre règlement, un montant de CHF 800.00 sera ajouté au parent principal lors de concubinage de moins de 5 ans. Dès la 5^e année de vie commune ou la naissance d'un enfant en commun, le partenaire devra également compléter et retourner le présent document pour lui-même.)

**En page 2 - Liste des documents justificatifs à transmettre
en un seul envoi à l'adresse revenus@fondation-fej.ch
avant le 16 mars 2025**

Je ne souhaite pas transmettre les informations relatives à mon revenu et je prends note que le TARIF JOURNALIER MAXIMUM me sera facturé tout au long de l'année 2025. Malgré cela, je complète la partie relative à mon taux d'activité professionnelle (page 3) (OBLIGATOIRE).

Remarques à l'attention de la Facturation :

.....
.....
.....
.....

Lieu et date :

Signature :

.....

.....

la suite au verso ./.

Je suis indépendant-e

Liste des documents justificatifs à transmettre un seul envoi à l'adresse revenus@fondation-fej.ch avant le 16 mars 2025

- Une copie complète de la dernière décision de taxation incluant le calcul de l'impôt et **notamment le détail des codes 100 à 800**
- [L'attestation de salaire mensuel prévisionnel et taux d'activité professionnelle à compléter et signer par vos soins](#)
- Une copie complète signée des comptes annuels 2024
- Une copie de la décision provisoire 2025 des cotisations AVS
- Une copie du bail à loyer pour locaux commerciaux ou une preuve que l'activité se déroule au domicile, et dans ce cas une copie du bail à loyer privé



Le montant du loyer sera pris en considération comme revenu si l'activité ne dégage aucun revenu

Si vous êtes au bénéfice du RI ou d'autre forme de soutien financier (PC familles, EVAM, etc.)

- Une copie des attestations complètes 2024 et 2025 du service social référant
- Une copie des décisions 2024 et 2025 des prestations complémentaires pour familles (PC familles)

Si vous êtes au bénéfice d'une rente (AI, AVS, orphelin, veuf-ve)

- Une copie des attestations de rentes ou de prestations complémentaires mensuelles

Si vous recevez, ou versez, une contribution d'entretien pour vos enfants ou de/pour votre ex-conjoint

- Une copie du jugement, des mesures protectrices de l'union conjugale ou de la convention indiquant uniquement les informations suivantes :
 - Le domicile de-s enfant-s
 - Les modalités de garde définies
 - Le montant des contributions d'entretien pour chaque enfant et/ou l'ex-conjoint
- A défaut d'un tel document, une déclaration sur l'honneur indiquant les mêmes informations, signée par les deux parents

A COMPLETER ET SIGNER OBLIGATOIREMENT PAR VOS SOINS

Afin de vérifier que les conditions d'accueil de vos enfants répondent bien aux **critères de priorité**, nous vous remercions de compléter et signer cette attestation.

Je soussigné-e :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse complète :

CRITERE DE PRIORITE - A REMPLIR IMPERATIVEMENT :

déclare sur l'honneur que j'exerce une activité indépendante en 2025 comme suit :

J'exerce cette activité indépendante à un taux d'activité de :%

J'effectue des horaires irréguliers

Si le taux d'activité n'est pas de 100 %, veuillez indiquer ci-dessous les jours travaillés :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

CALCUL DU REVENU DETERMINANT :

Je déclare, pour l'année 2025, auprès de la caisse AVS :

Un revenu provisoire annuel de :

Fr.

(Je joins mon décompte provisoire des cotisations 2025)

Lieu et date :

Raison sociale, timbre et signature :

.....

.....